

Le parc marin du Golfe du Lion

Création du Parc Naturel marin du Golfe du Lion

Après la Mer d'Iroise et Mayotte,
le troisième parc naturel français vient de voir le jour.
Le décret a été publié au journal officiel du 13 octobre 2011.



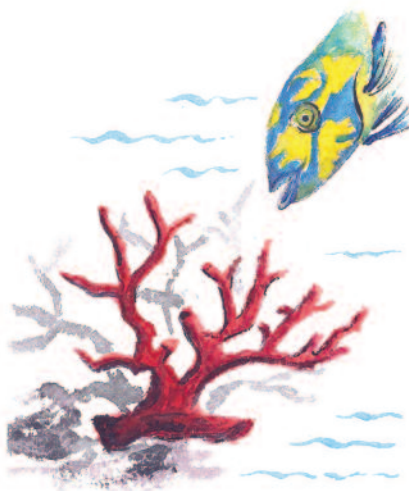
Premier parc de Méditerranée, il est l'**aboutissement de 4 années** de concertation, démarches, réunions et ateliers, travail mené avec beaucoup de brio et d'écoute par le chargé de mission, Monsieur Yves Compain, assisté de Mylène Giglioni et Bruno Ferrari.

Sous l'impulsion du président Bourquin, président de la région Languedoc-Roussillon et de Madame Malherbe, président du conseil régional, assistés de certains élus, se sont tissés les liens qui ont permis de pouvoir **échanger et collaborer** à la construction de cet outil indispensable à la sauvegarde du littoral catalan.

Une commission, composée des chargés de missions des Aires Marines Protégées, d'élus, de scientifiques et des représentants de la pêche professionnelle et de la plaisance, ayant à sa tête le président du conseil régional, s'est déplacée en Bretagne pour rencontrer les responsables du Parc Marin de la Mer d'Iroise afin de recueillir leurs observations et profiter de leurs expériences.

Ce **voyage d'étude** a permis de tisser des liens entre tous les participants et, dans le respect commun, est devenu un gage de la **réussite du projet**. Situé sur toute la façade des Pyrénées Orientales, débordant sur l'Aude, le Parc Marin est délimité d'un côté par le Cap Cerbère, limite frontalière avec l'Espagne, et de l'autre, par la plage de la Franqui, juste après le Cap Leucate. Sa superficie couvre 4019 km² d'espace marin pour un tracé de 100 km de côtes, et s'étend à environ 20 milles vers le large. Il englobe une **importante biodiversité** et de splendides paysages sous-marins. **Plus de 1 200 espèces animales**, corail rouge, mérou brun, grand dauphin, sar, la grande nacre, la grande cigale de mer, l'oursin, la tortue caouanne... **et près de 500 espèces végétales**.

Plateau continental très étendu avec des fonds de roches et de sable, il représente tous les habitats naturels de la Méditerranée où se développent **les herbiers de posidonies et le coralligène**. Plus au large, se situent les grands canyons et les vallées sous-marines.



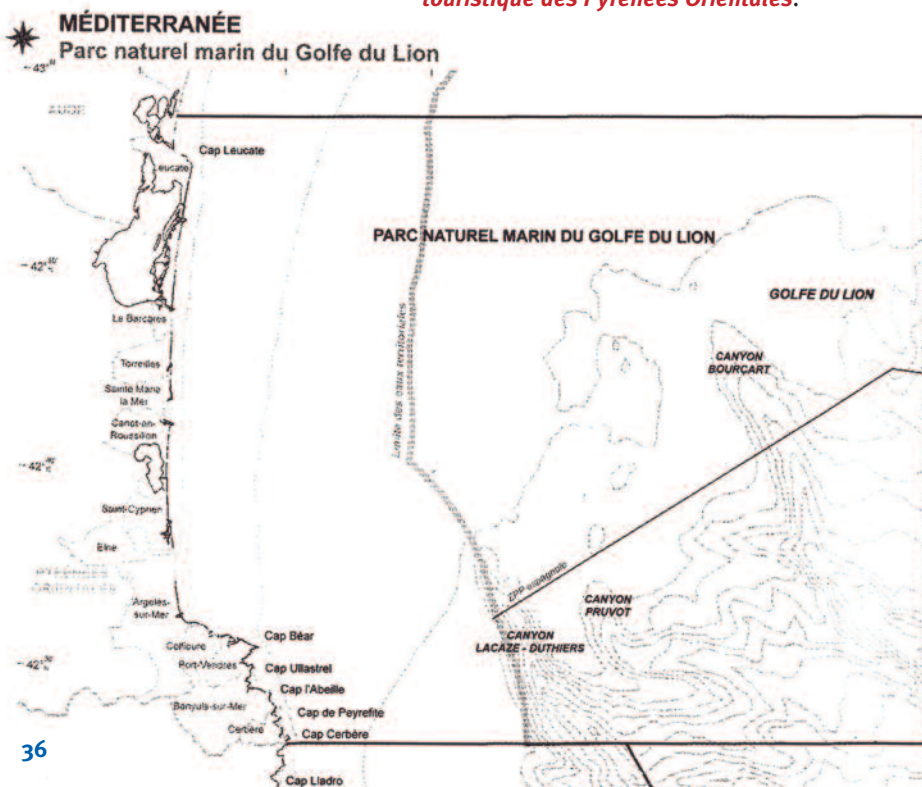
Son orientation

- **La connaissance du milieu marin, la protection de la faune et de la flore** et l'aide au développement durable des activités maritimes de la pêche professionnelle et de loisir (plaisance, pêche et plongée) ;
- **La protection du patrimoine** naturel marin du littoral aux grands canyons ;
- La préservation et l'amélioration de **la qualité de l'eau** ;
- **Le soutien à un développement durable** des activités économiques maritimes ;
- **La gestion des ressources naturelles** ;
- Le développement des **activités de tourisme nautique** durables ;
- Contribution à **la protection et la mise en valeur** du patrimoine culturel maritime.

Il sera géré par un conseil de gestion composé d'acteurs locaux, élus, usagers professionnels ou de loisir, plaisanciers, plongeurs, associations culturelles et environnementales et les organismes scientifiques. Son président sera élu lors du premier conseil de gestion.

Cet espace marin comporte **une histoire et un patrimoine culturel** où s'exercent de nombreuses activités professionnelles et de loisir.

Elément important pour la région avec la pêche professionnelle et les activités de pêche de loisir, plongée, glisse et voile, le parc naturel marin doit être **un maillon majeur du développement touristique des Pyrénées Orientales**.



Jean-Claude Hodeau
délégué FNPPSF des Pyrénées Orientales

